

# Compte Rendu

Conseil Municipal de la Commune de BRIZAMBOURG du 12 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de BRIZAMBOURG, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à 20h30, à la Salle du Conseil de la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2022

PRESENTS : Mme AGAT Cécilia, Guénaël CAUDARD, M COSSET Didier, Mme BAILLARGUET Marilyne, M BARON Pascal, Mme DUSSUTOUR Magalie, Mme GANTEILLE Sabine, Mme GLACET Brigitte, Mme PELLIER Loétitia,

ABSENTS excusés ayant donnés procuration : Mme PERROGON Nathalie, M MENAGER Jean-Jacques , M VOL Francis

ABSENTS excusés : M BAUDRIT Michaël, M GUERINEAU Laurent,

Mme Marilyne BAILLARGUET été élue secrétaire de séance

Validation compte rendu du précédent Conseil

Unanimité des présents

## **1°/ Vote de l'affectation des Résultats des 3 budgets (budget principal de Brizambourg, Espace commercial, La petite Garenne).**

Budget Principal :

Excédent de Fct	75 035.08	Excédent d'Inv	176 818.76
Excédent reporté	278 907.80	Déficit RAR	337 199.69
Excédent Fct cumulé	353 942.88	Besoin de fin Inv	160 380.93
Résultat affectation (1068)	160 380.93		
Résultat de Fct reporté (002)	193 561.95	Résultat d'Inv (001)	178 818.76

Budget annexe Lotissement petite Garenne :

Excédent de Fct	- 780	Excédent d'Inv	0
Excédent reporté	- 34 376,39	Déficit RAR	0
Excédent fct cumulé		Besoin de fin Inv	0
Résultat affectation (1068)			
Résultat de Fct reporté (002)	- 35 156.39	Résultat d'Inv (001)	0

Budget annexe espace Commercial :

Excédent de Fct	40 732.05	Excédent d'Inv	
Excédent reporté		Déficit RAR	
Excédent fct cumulé		Besoin de fin Inv	
Résultat affectation (1068)	40732.05		
Résultat de Fct reporté (002)	0	Résultat d'Inv (001)	- 106 759.77

**2°/ Vote du taux de la taxe Foncière**

Pas d'augmentation des Taux

Taxe foncière Bâtie : 44,53

Taxe foncière non Bâtie : 51.54

Taux augmentation : 1,000 000

**3°/ Vote des 3 budgets primitifs**

Budget Principal :

Prévisions nettement à la hausse sur le compte 60612

Les différents comptes sont expliqués

Dépenses de fonctionnement : 1 133 564.95 €

Recettes de fonctionnement : 1 133 564.95 €

Dépenses d'Investissement : 787 999.33 €

Recettes d'Investissement : 787 999.33 €

Création de 8 opérations Mise aux normes PMR Mairie et Salle des Fêtes, Voirie 2022, terrain rue des Tilleuls, Vidéosurveillance et sécurité des bâtiments, rénovation logement rue du Stade, Mobilier école, Mobilier de bureau.

Emprunt de 166 100,95 € envisagé mais non affecté pour ce budget.

13 voix POUR

Budget annexe lotissement la petite garenne :

Recette de Fonctionnement : 82 311 € qui viennent du budget principal

Dépenses de fonctionnement : 82 310.03 €

Investissement : 0

Le budget sera clôturé cette année.

13 voix POUR

Budget annexe Espace commercial :

Toujours déficitaire : virement du Budget principal au budget annexe de 40 000 €

Dépenses de fonctionnement : 146 804,49 €

Recette de Fonctionnement : 146 804.49 €

Dépense d'Investissement : 964 746.54 €

Recette d'investissement : 964 746.54 €

Intégration du projet maison de Santé d'un montant de 800 000 €

13 voix POUR

Le Maire a eu des nouvelles de la Sous-Préfecture, le dossier a été retenu au niveau de la DETR et 35% nous ont été alloués.

#### **4°/ Vote de l'attribution des subventions**

Reconduction des attributions sous condition d'obtention des bilans des associations. Changement d'une allocation pour une association pour la cause des femmes, sera déterminé ultérieurement. De même la question est posée sur la fraternelle sportive.

#### **5°/ Travaux construction d'un préau à l'école : budget, entreprises retenues et demande de subvention CD17**

3 devis ont été demandés, 2 devis ont été reçus :

Esprit Bois : 18 141,25 € HT

BELLUTEAU : 12 489,00 € HT

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les travaux et retient l'entreprise BELLUTEAU, autorise m le Maire à signer le devis et à déposer un dossier de subvention auprès du département.

#### **6°/ Logement rue du Stade : mise aux normes électriques et demande de subvention**

Devis de M ROSCA pour un montant de 8 055 €HT pour refaire intégralement l'électricité. Le Conseil Municipal donne son accord, autorise M le maire à signer le devis et à solliciter une subvention.

#### Questions diverses :

Réception d'un trophée départemental pour la section culture et patrimoine : lauréat

Le Cirque : Mercredi et jeudi 11/12 mai, samedi et dimanche 14/15 mai

Les tivolis arriveront le lundi 9 mai

Fin 23h45

AGAT Cécilia	BAILLARGUET Marilyne	BARON Pascal		CAUDARD Guénaël
COSSET Didier	DAUGAS David	DUSSUTOUR Magalie	GANTEILLE Sabine	GLACET Brigitte
	MENAGER Jean- Jacques Proc	PELLIER Loétitia Proc	PERROGON Nathalie Proc	VOL Francis. Proc